



COMITÉ DE GESTION DES MEMBRES EN SITUATION PARTICULIÈRE

Ce comité a débuté en mars 2018 afin de trouver des solutions pour les membres qui sont en situation particulière. Ce comité est composé, pour la partie syndicale, de moi-même et du directeur syndical, M. Gaétan Boulianne, et pour la partie patronale, de M^{me} Maryse Alie et de M. Gilles Duinat.

L'objectif de cette table de travail est de trouver des solutions pour les membres qui sont en situation particulière et qui ne peuvent plus occuper leur emploi d'origine dû à des limitations fonctionnelles permanentes. Ils sont actuellement 68 membres dans cette situation à être toujours en attente de se voir offrir un emploi qui corresponde à leur nouvelle réalité. Force est de constater que ces membres n'ont pas beaucoup d'options d'emploi et que leur accompagnement laisse à désirer... Nous avons tenté de rectifier ces lacunes dans le respect et la dignité et ainsi redonner aux unités les policiers aptes à occuper la fonction. Les travaux sont terminés et les présentations ont été faites au Comité paritaire et conjoint. L'employeur devrait revenir ce printemps avec un plan de communication aux membres concernés.

Mathieu Sauvageau

Vice-président aux Ressources humaines